

ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



CRÉDIT À LA
CONSOMMATION



ÉNERGIES
RENOUVELABLES
SOERGE



CRÉDIT-BAIL
IMMOBILIER



IMMOBILIER
FINANCEMENT ET
REFINANCEMENT



CRÉDIT-BAIL
MOBILIER



SERVICES
D'INVESTISSEMENT



AFFACTURAGE



CAUTIONS
ET GARANTIES

DES SPÉCIALISTES AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

L'ACTIVITÉ DES FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS DE L'ASF EN 2023

PRÉSENTATION DES STATISTIQUES D'ACTIVITÉ 2023 DES FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS DE L'ASF



Frédéric Jacob-Peron
Président de l'ASF
Directeur Général de Franfinance –
Groupe Société Générale



Solenne Lepage
Déléguée Générale de l'ASF



Jean-Marc Vilon
Vice-président du Conseil de
l'ASF
Directeur Général de Crédit
Logement



François Camilleri
Président de la Commission
Crédit-bail de l'ASF
Directeur Général Délégué
de BPCE Lease

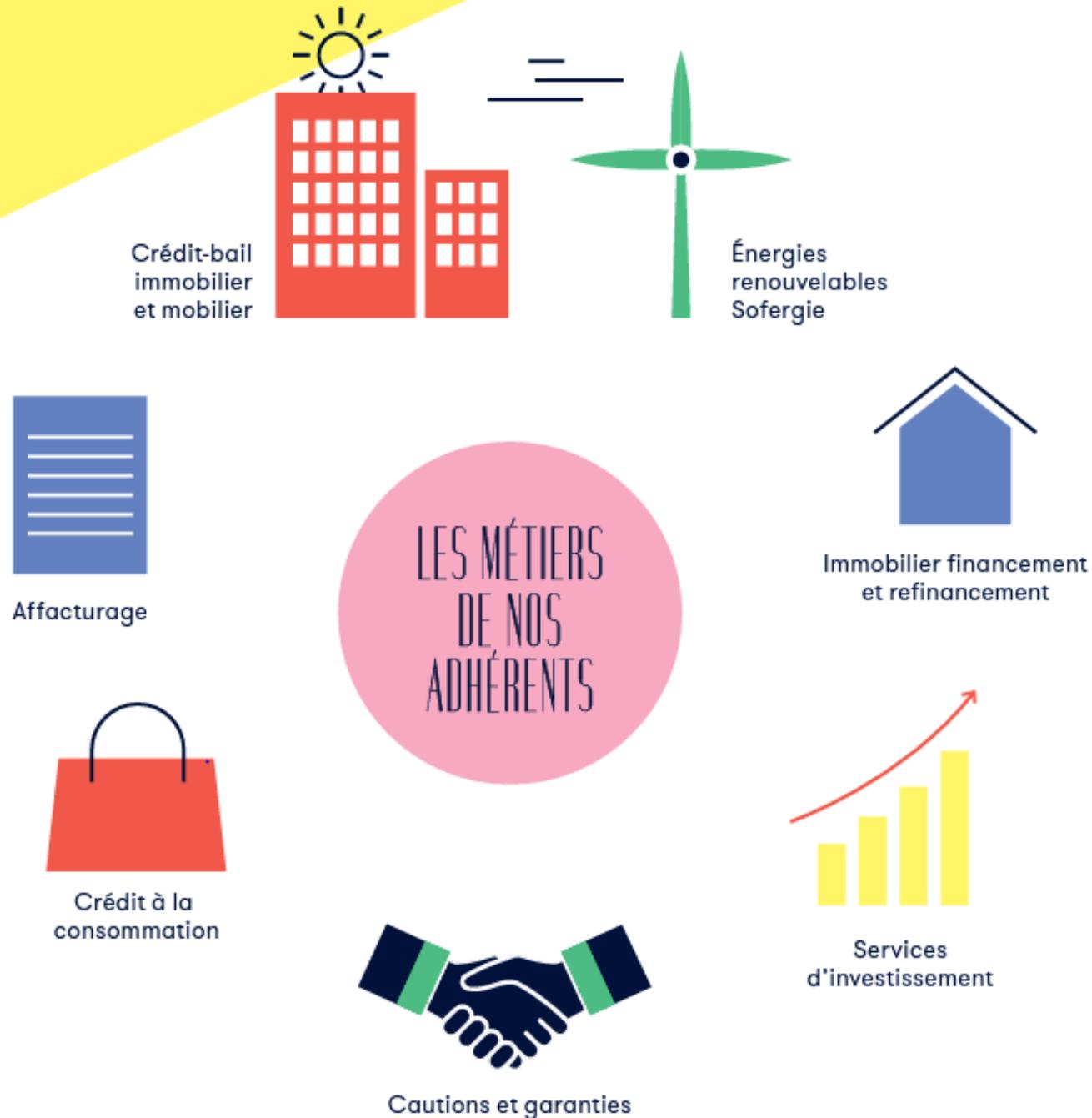


Philippe Mutin
Président de la Commission
Affacturage de l'ASF
Directeur Général de Crédit Mutuel Factoring
et Factofrance -
Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale



Stéphane Priami
Vice-président du Conseil de
l'ASF
Directeur Général de Crédit Agricole
Consumer Finance et Directeur Général
adjoint du pôle Services Financiers
Spécialisés du Crédit Agricole SA

L'ASF REPRÉSENTE EN FRANCE ET À BRUXELLES LES MÉTIERS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ



Les adhérents de l'ASF sont des sociétés de financement, établissements de crédit ou banques spécialisés, entreprises d'investissement, établissements de paiement et établissements de monnaie électronique ayant pour caractéristique commune de proposer des financements spécialisés aux entreprises et aux ménages.

Leurs activités sont régulées et supervisées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ou l'Autorité des marchés financiers (AMF).



L'ASF, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

17% DES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE
RÉELLE

292 MDS € D'OPÉRATIONS EN COURS
(À FIN JUIN 2023)

40 000 EMPLOIS

250 ADHÉRENTS

LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS ONT CONTINUÉ À FINANCER LES MÉNAGES COMME LES ENTREPRISES

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, EN 2023, C'EST:

- **1 million** de projets d'investissements d'équipement (matériel de transport, informatique, autres matériels d'équipement professionnel) financés par leasing ou crédit d'équipement classique.
- **79 millions** de créances prises en charge par les sociétés d'affacturage auprès de 32 500 entreprises (de tailles très diverses) pour un montant unitaire moyen de 5 400 euros.
- **1 200** opérations d'investissement en immobilier d'entreprise (locaux industriels, commerciaux, bureaux, cliniques, cinémas...) financées par crédit-bail immobilier pour un montant unitaire moyen de 3,4 millions d'euros.

LE FINANCEMENT DES MÉNAGES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, C'EST, EN 2023:

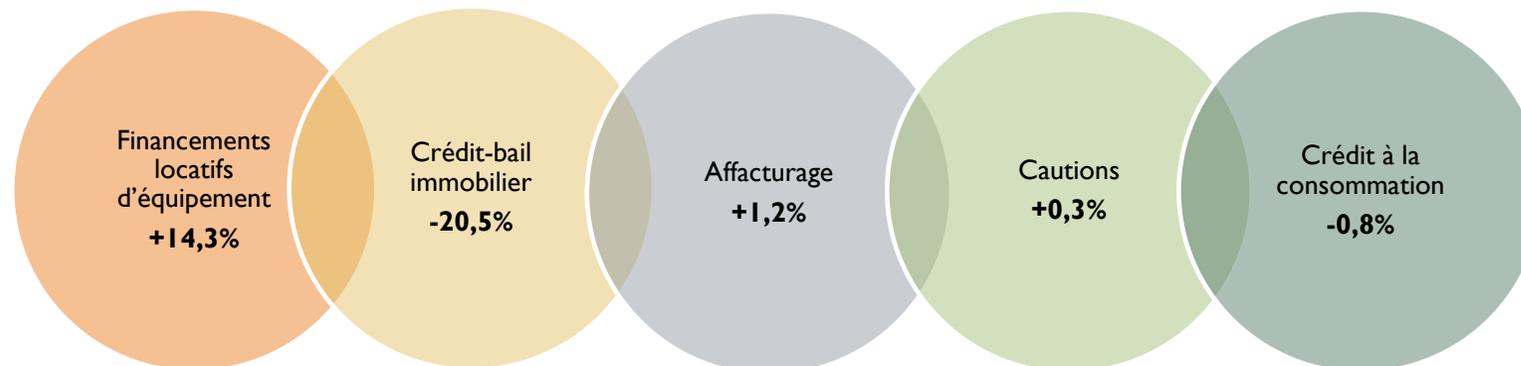
- **23 millions** de biens d'équipement pour les ménages (automobile, équipement du foyer - ameublement, équipement multimédias...) financés par un crédit à la consommation.
- **350 000** prêts à l'habitat garantis par une société de caution.

ÉVOLUTION INÉGALE DU MARCHÉ

Dans un contexte marqué par la forte remontée des taux, les établissements spécialisés ont été confrontés, pour la plupart, à un ralentissement de leur activité, voire une forte détérioration sur certains secteurs.

Seuls les financements locatifs d'équipement (particuliers et entreprises) ont maintenu le cap en 2023, atténuant ainsi la dégradation globale du marché.

- Dynamisme des financements locatifs de l'équipement des entreprises : +14,3%.
- En immobilier d'entreprise, chute importante du crédit-bail immobilier : -20,5%.
- Coup de frein sur le marché de l'affacturage : +1,2%.
- Net ralentissement de l'activité des sociétés de caution : +0,3%.
- Baisse circonscrite du crédit à la consommation : -0,8%.





PRÉSENTATION DES MÉTIERS ET STATISTIQUES DE LEUR ACTIVITÉ



LE CRÉDIT-BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER

CRÉDIT-BAIL MOBILIER – LEASING : LES FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

Plusieurs formes de location :

Le crédit-bail mobilier, location assortie d'une option d'achat

La location longue durée

La location financière, qui ne comporte pas d'option d'achat

Tout équipement peut faire l'objet d'un financement locatif, depuis le matériel de transport, de chantier, à la bureautique en passant par le matériel médical ou industriel.



L'entreprise dispose ainsi d'un matériel de dernière génération, moins énergivore, et cela sans que sa trésorerie ne soit affectée par un apport initial.

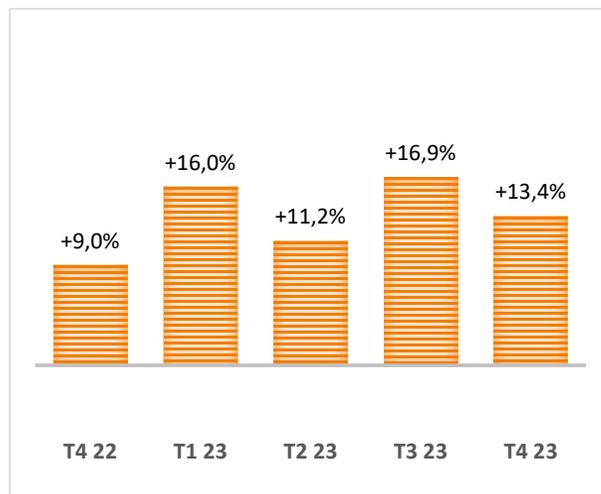
Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de **100%** du marché du crédit-bail mobilier. Elles sont filiales de banques ou de grands groupes industriels. Ces métiers sont agréés et supervisés en France mais pas dans certains autres pays européens.

LE LEASING MOBILIER EN 2023 : UN REGAIN D'ÉLAN

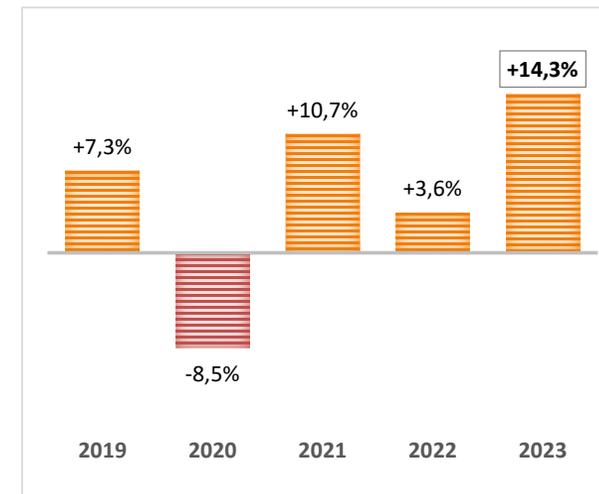
- Nette hausse de la production : **+14,3%** à **38,4 Mds d'euros**.
- Vive croissance du secteur des véhicules :
 - Véhicules utilitaires et industriels : +17,3% à 13,1 Mds d'euros ;
 - Voitures particulières : +25,9% à 9,2 Mds d'euros.
- Hausse significative de la **location avec option d'achat** : **+15,6%** à 23,9 Mds d'euros (dont **+12,5%** pour le **crédit-bail mobilier**).
- Légère progression de la **location financière** (+2,6% à 6,4 Mds d'euros) ; forte croissance de la **location longue durée** (+21,3% à 8 Mds d'euros).

2023
+14,3%
38,4 Mds €
d'investissements
nouveaux

Production trimestrielle en 2023
Variation / même période année précédente



Production annuelle
Variation / année précédente



LE LEASING : UN MODE DE FINANCEMENT EN DÉVELOPPEMENT

- La transition vers une économie de l'usage, favorable au leasing, s'accélère en France et en Europe.
- “Survey on Access to Finance of Enterprises 2023” : 48% des PME européennes déclarent avoir eu recours au leasing ou prévoir d'y avoir recours
- Les principaux leaders européens du secteur sont français.
- Le leasing est particulièrement adapté au financement de la transition énergétique.





LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER : UNE EXPERTISE FRANÇAISE RECONNUE

- Le crédit-bail immobilier permet à une entreprise d'acquérir un immeuble (existant ou à construire) en le louant sur une période donnée (entre 12 et 15 ans en général) et en l'achetant, si elle le souhaite, à l'issue de cette période.
- Le financement de l'investissement est intégral et l'amortissement fiscal plus rapide.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de 90% du marché en crédit-bail immobilier. Elles sont filiales de grands groupes bancaires.

FORTE CHUTE DU CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER EN 2023

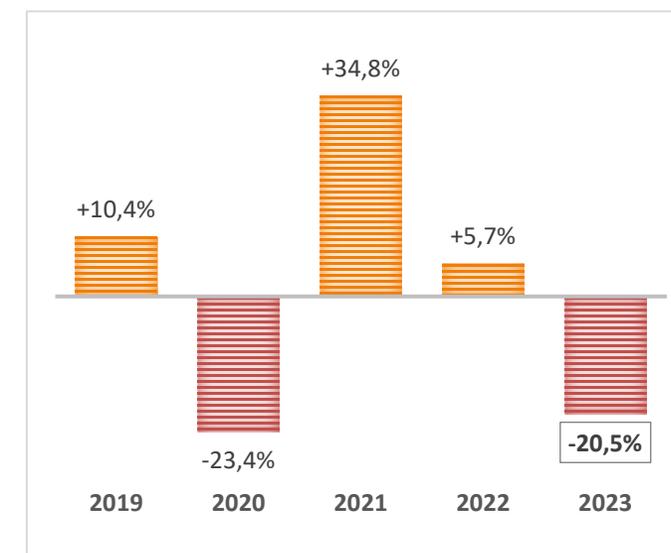
- En 2023, le crédit-bail immobilier a fortement reculé après deux années de production élevée (l'arrêt de la mesure du gouvernement sur la cession-bail n'y étant pas étranger).
- Avec **4,2 Mds d'euros** de nouveaux contrats signés, les investissements ont diminué de **-20,5%** par rapport à 2022, avec une contraction plus sévère au second semestre (-31%, après -6,4% au premier).
- L'ampleur de la chute diffère selon le type de biens immobiliers financés :
 - -13,7% pour les bâtiments industriels (la part la plus importante de la production)
 - -12,4% pour les locaux commerciaux
 - -44,3% pour les locaux de bureaux
 - -23,9% pour les autres locaux (cliniques, hôpitaux, cinémas...)

2023

-20,5%

4,2 Mds €
de nouveaux
contrats

Production annuelle
Variation / année précédente



L'ASF PROPOSE D'ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE LA CESSION-BAIL IMMOBILIÈRE

- La cession-bail immobilière permet aux entreprises, dont les PME, de disposer des ressources financières supplémentaires résultant de la valorisation de leur immobilier professionnel, tout en conservant la maîtrise et l'usage du bien.
- Elle permet la réalisation de projets de développement et d'investissement, notamment de performance énergétique.

- **L'ASF propose la pérennisation d'un dispositif fiscal adapté qui après deux expériences a démontré son efficacité : doublement des nouveaux financements sur les années d'existence du dispositif, pour plus d'un milliard d'euros par an.**

- Plus de 3 milliards d'euros entre 2010 et 2012
- plus de 2 milliards d'euros entre 2021 et 2022

→ LE CRÉDIT-BAIL
IMMOBILIER ET



La cession-bail immobilière

OU LEASE-BACK





AFFACTURAGE

L'AFFACTURAGE : UN BOUQUET DE SERVICES À DESTINATION DE TOUTES LES ENTREPRISES ET UN AMORTISSEUR EN CAS DE CRISE



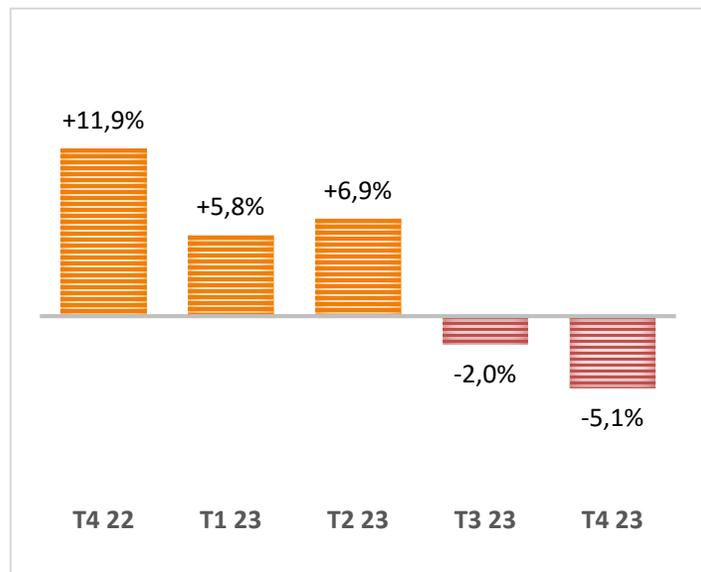
- ✓ Bénéficier d'un financement des besoins de trésorerie, de façon alternative ou complémentaire au crédit bancaire classique.
- ✓ Réduire les délais de paiement.
- ✓ Externaliser la gestion du poste clients (gestion des règlements, recouvrement...), pour se concentrer sur son cœur de métier.
- ✓ Couvrir le risque d'impayés.
- ✓ L'affacturage est une excellence française :
 - au 1er rang européen
 - au 2ème rang mondial depuis 2018
- ✓ **79 millions** de créances prises en charge par les factors en 2023.
- ✓ **93%** des clients sont des **TPE/PME**.

L'AFFACTURAGE EN 2023 : COUP DE FREIN SUR LE MARCHÉ

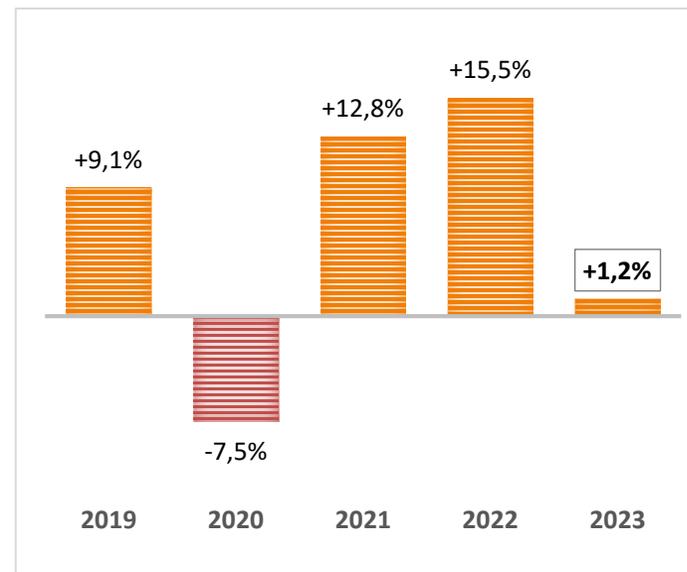
- Net ralentissement en 2023 après des années de vive croissance : **426,6 Mds d'euros** de créances prises en charge par les factors, soit **+1,2%** par rapport à 2022.
- Légère hausse des opérations domestiques : +2,7% à 275,3 Mds d'euros.
- Baisse inédite de l'activité à l'international : -1,4% à 151,3 Mds d'euros.

2023
+1,2%
426,6 Mds € de créances prises en charge

Montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturage



Variation / Même période année précédente



Variation / Année précédente

L'affacturage est au cœur des enjeux actuels français et européens

■ Facturation électronique

- Les factors ont travaillé avec le Forum national de la facturation électronique pour intégrer l'activité d'affacturage dans le fonctionnement des plateformes de dématérialisation privées (PDP). Plusieurs candidats PDP ont été rencontrés en direct en amont de leur développement.
- Ils s'attendent à ce que les prochaines spécifications externes concernant la plateforme publique (PPF), attendues au 2^e trimestre, reprennent en partie ces travaux.

■ Réduction des délais de paiement

- Les factors de l'ASF sont attentifs aux travaux en cours sur le règlement européen sur les paiements tardifs (*Late payments regulation* - LPR).
- Ils militent pour que la règle d'un délai de paiement de 30 jours stricts proposée par la Commission européenne, qui semble peu cohérente avec la réalité des échanges commerciaux BtoB, puisse être assouplie à la main des Etats-membres. Ce qui permettrait d'atterrir en France sur les dispositions actuelles de la LME qui fait consensus.
- L'ASF a par ailleurs souligné l'intérêt d'indiquer dans le texte que l'affacturage est une solution reconnue pour réduire les délais de paiement.

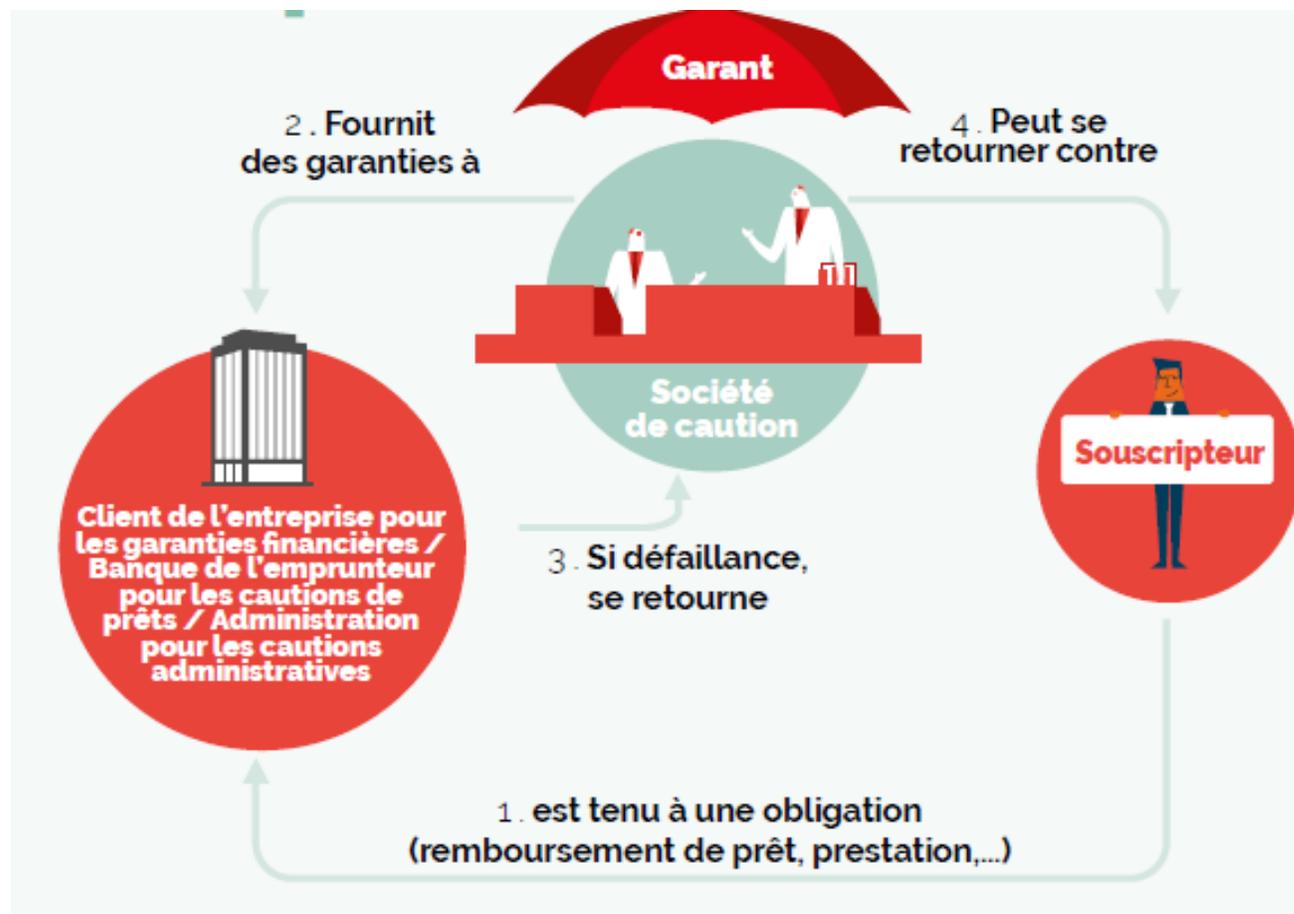
■ Défis BFR en 2024

- Au cours de l'année 2023, les factors ont constaté une tendance à l'allongement des délais de paiement des factures prises en charge, ainsi qu'à l'augmentation des tirages sur les lignes.
- Cependant une stabilisation a été constatée au 4^e trimestre.
- L'affacturage restera une solution pour répondre aux tensions sur les BFR en 2024.



LES SOCIÉTÉS DE CAUTION

LES SOCIÉTÉS DE CAUTION : UN OUTIL AU SOUTIEN DES FINANCEMENTS ET DE SÉCURISATION DES TRANSACTIONS

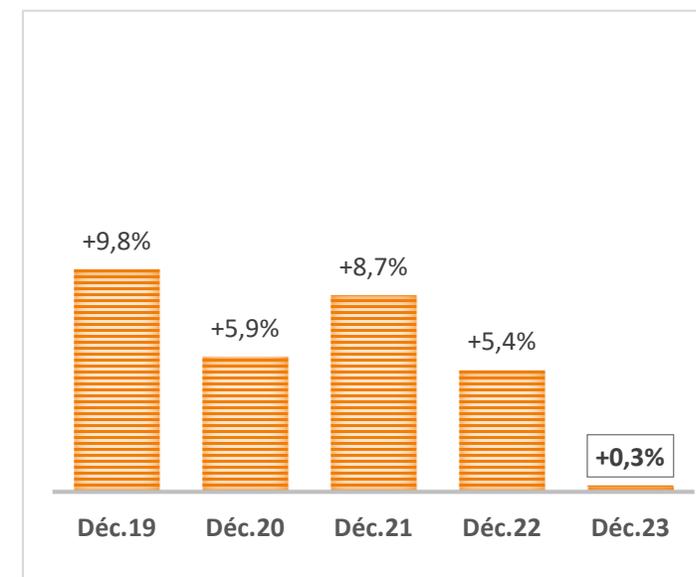


- **La caution est obligatoire pour l'exercice de certaines professions réglementées** (garantie de fonds du public, d'achèvement de la construction d'habitations, des sommes dues à l'URSSAF...).
- Elle **sécurise une grande partie des crédits à l'habitat** des Français en mutualisant le risque.
- Elle peut apporter un **puissant effet de levier à l'investissement public**.

LES SOCIÉTÉS DE CAUTION EN 2023 : L'ACTIVITÉ MARQUE LE PAS

- Après plusieurs années de résilience, l'activité des sociétés de caution a subi une nette décélération en 2023.
- Avec **980,2 Mds d'euros**, les engagements hors-bilan ont stagné par rapport à fin 2022 (+0,3%).
- Les garanties délivrées en couverture de crédits immobiliers destinés aux particuliers demeurent la part prépondérante de ces engagements avec 913,8 Mds d'euros.

Engagements hors-bilan en fin d'année
(glissement sur douze mois)



En 2023

+0,3%

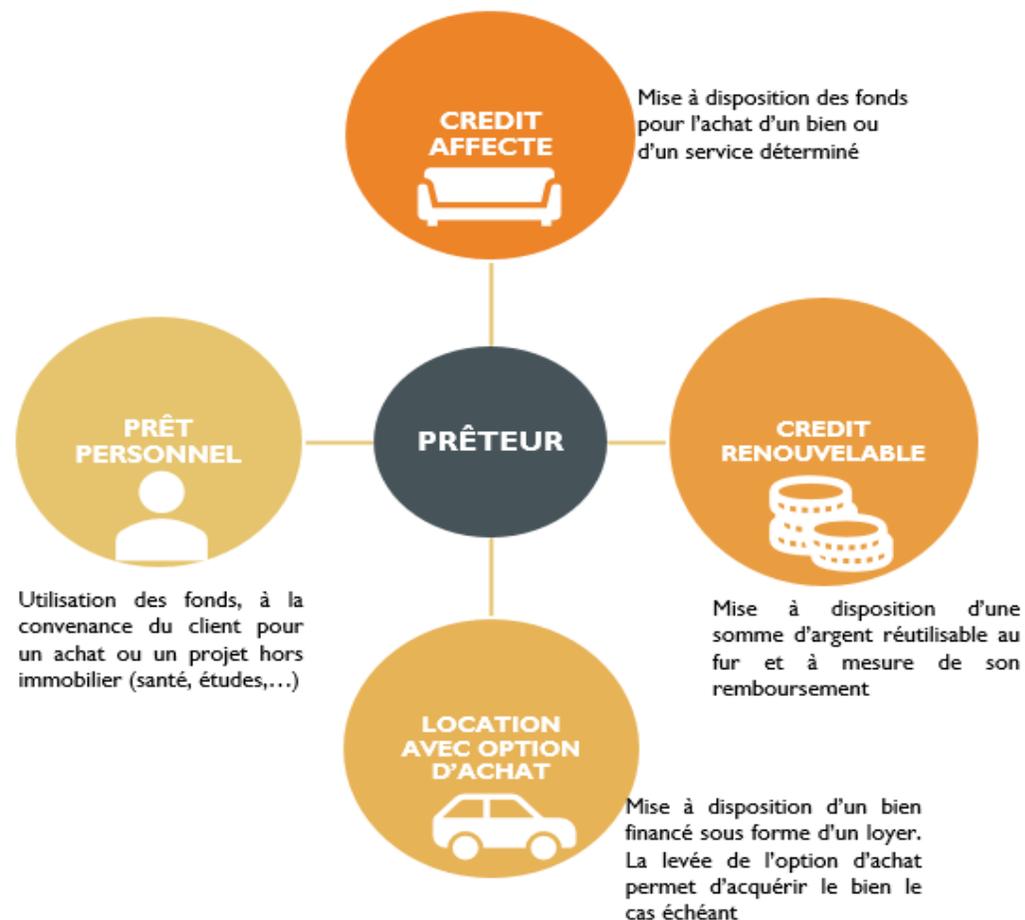
980,2

Mds €
d'engagements

A woman with long brown hair, wearing a white top and blue jeans, is sitting on a light-colored sofa. She is looking at a silver laptop computer that is open on her lap. The background is a blurred indoor setting with a window and some furniture. At the top of the image, there are three horizontal bars of different shades of blue and grey. A dark grey semi-transparent banner is overlaid at the bottom, containing the title text in white.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : UN OUTIL RÉGULÉ AU SERVICE DES MÉNAGES



CHAQUE CATÉGORIE DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION RÉPOND À UN BESOIN SPÉCIFIQUE

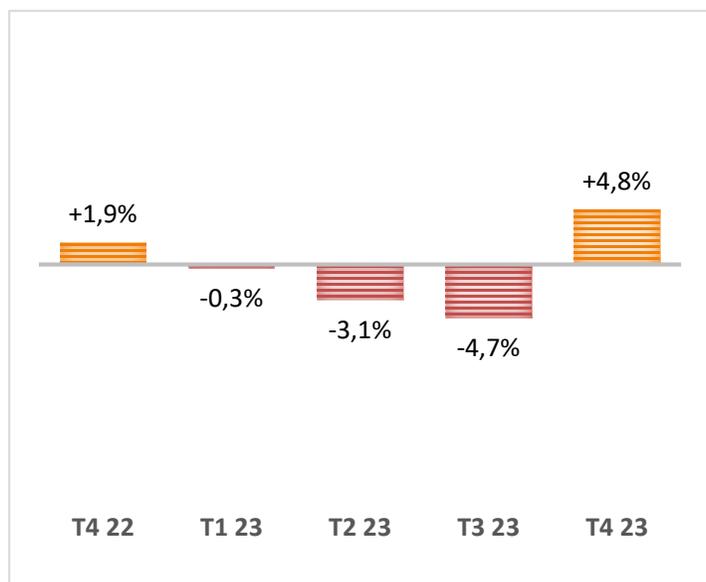
- Les crédits sont distribués :
 - soit directement par les établissements spécialisés eux-mêmes (prêt personnel notamment).
 - soit par l'intermédiaire de réseaux de commerçants sur le lieu de vente.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de 50% du marché du crédit à la consommation. Ce sont principalement des filiales de grands groupes de la distribution, de l'automobile ou du secteur bancaire.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION À L'ASF EN 2023 : UN MARCHÉ SECOUÉ PAR DE FORTES CONTRAINTES DE TAUX

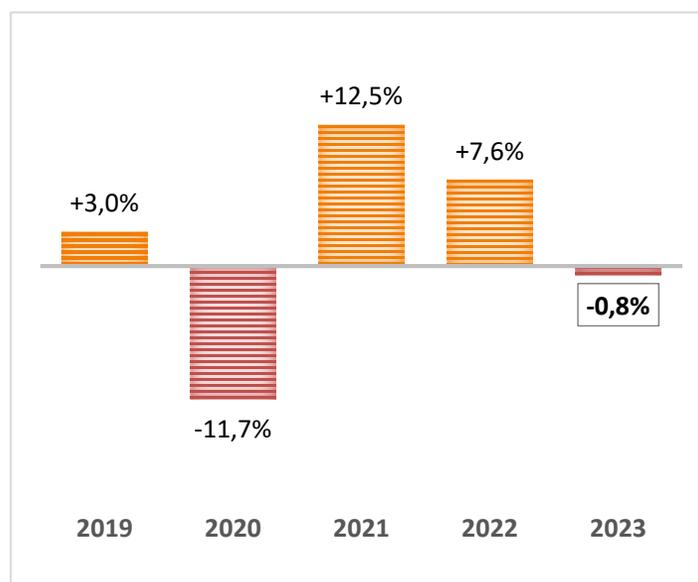
- Avec une production de **49,3 Mds d'euros**, les financements de l'équipement des particuliers sont en léger retrait de **-0,8%** par rapport à 2022.
- Le dynamisme des financements locatifs compense l'effondrement des prêts personnels et l'essoufflement des crédits affectés.

2023
-0,8%
49,3 Mds €
 de production

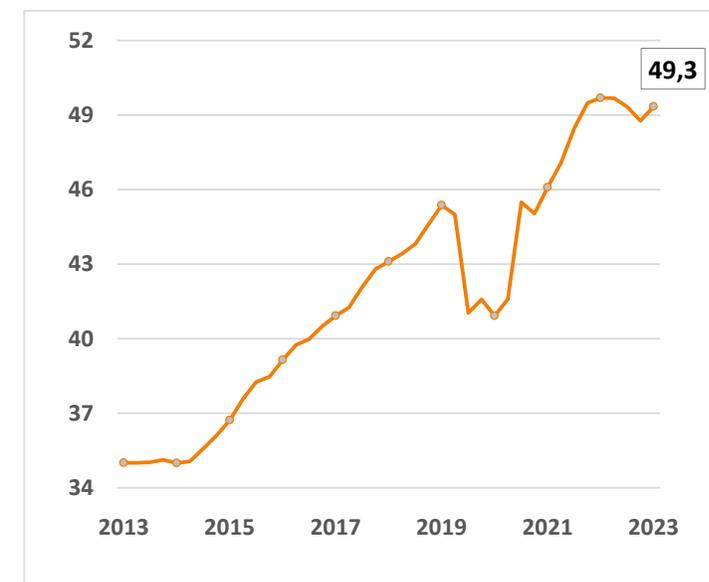
Production trimestrielle en 2023
 Variation / Même période année précédente



Production annuelle
 Variation / Année précédente



Total de la production
 de crédit à la consommation des établissements spécialisés
 (en Mds €)



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : LE PRÊT PERSONNEL : UN PRODUIT EN PLEINE CRISE

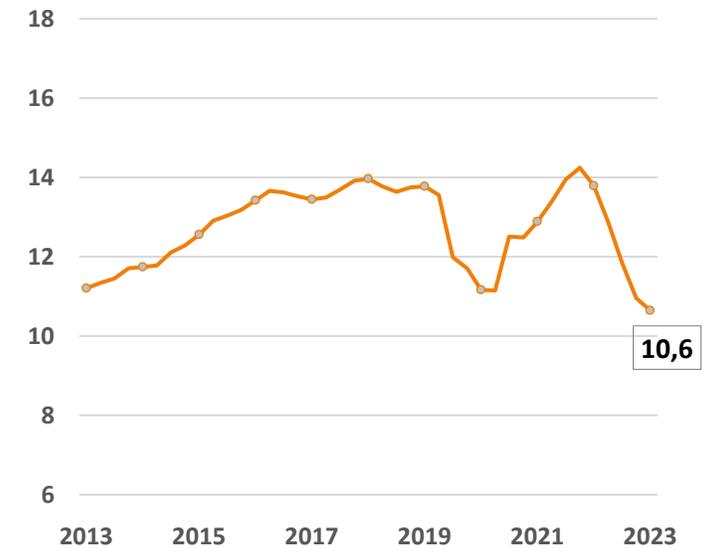
10,6 milliards d'euros sur l'année 2023

-22,8% sur l'ensemble de l'année.

Chute comparable à celle de 2009 (-22,7%).

Les prêts personnels ne représentent plus que **22%** du total de la production.

Production en année mobile - En Mds €

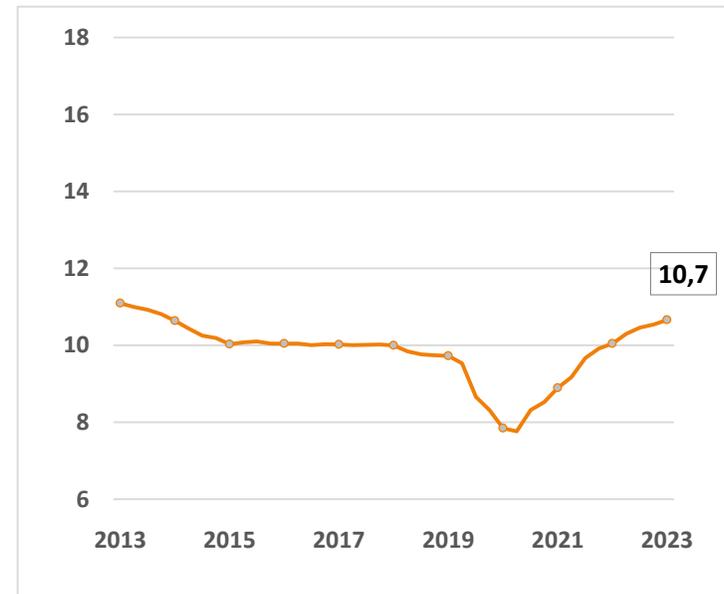




LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : HAUSSE DU CRÉDIT RENOUVELABLE

- Le crédit renouvelable se maintient en croissance : **+5,6%** à **10,7 Mds d'euros**.
- Il représente 22% de la production en 2023.

Production en année mobile - En Mds €



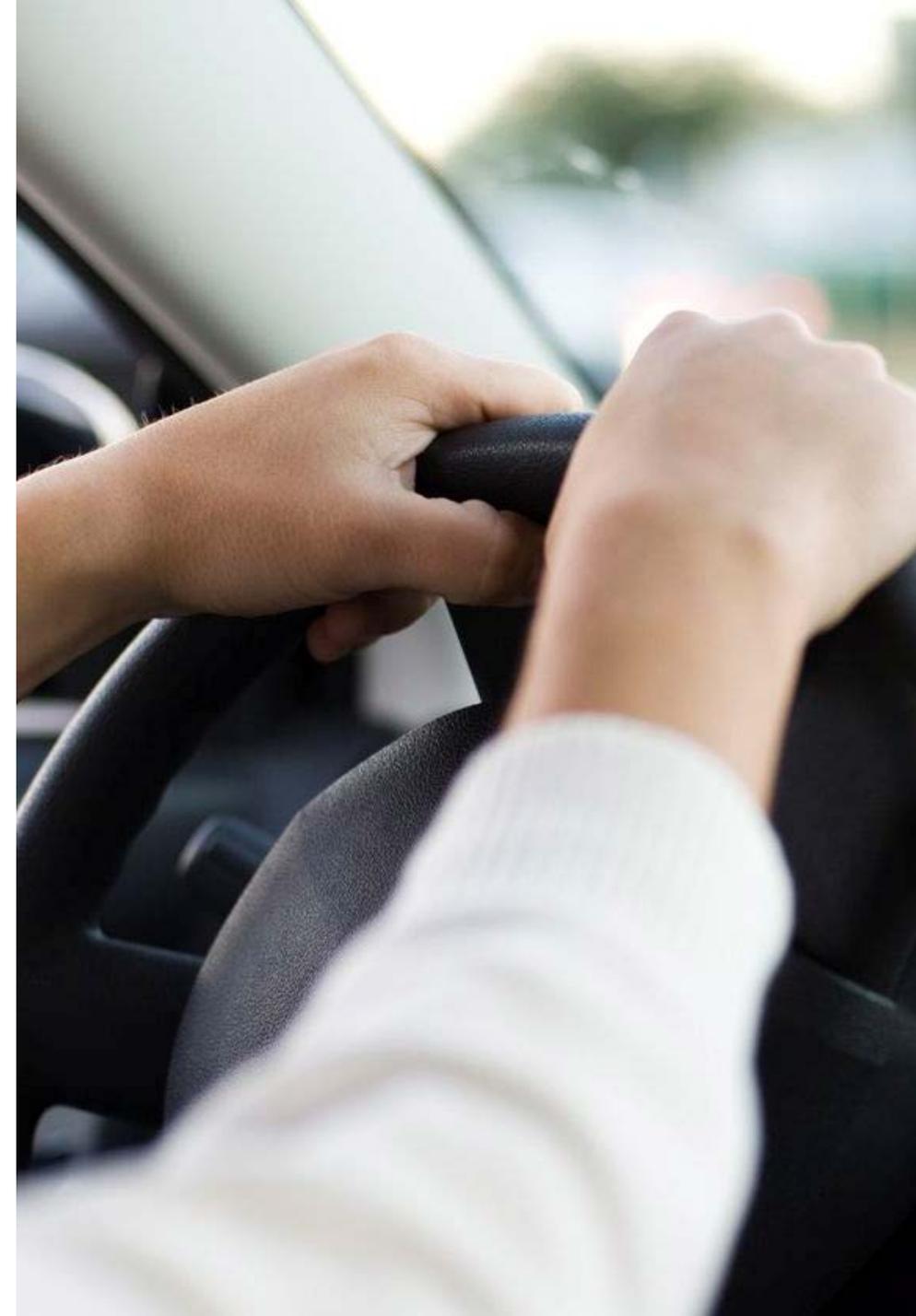
LES FINANCEMENTS DE VOITURES NEUVES : LA LOA TOUJOURS AU BEAU FIXE

- Sur un marché automobile en redressement, les financements de voitures particulières neuves progressent globalement de +9,7% à 10,3 Mds d'euros.
- La LOA s'impose au détriment des prêts affectés :
 - Les crédits affectés enregistrent une nouvelle baisse de -7,7%, tandis que la LOA grimpe de +12,8%.
 - 87% des voitures particulières neuves sont désormais financées par LOA.
- Les principaux avantages de la LOA pour le consommateur sont un budget lissé, des dépenses lisibles et une offre de services complémentaires.



LES FINANCEMENTS DE VOITURES D'OCCASION : LA LOA GAGNE DU TERRAIN AUSSI DANS LE SECTEUR DE L'OCCASION

- La croissance est moins soutenue pour les financements d'automobiles d'occasion : +3% à 5,9 Mds d'euros.
- La LOA fait son chemin :
 - Les opérations de LOA demeurent en nette progression (+13,7%), alors que les crédits affectés diminuent (-0,7%).
 - Désormais, 28% des voitures particulières d'occasion sont financées par LOA, contre 14% en 2019.



LE CRÉDIT À LA
CONSOMMATION :
RECU DES
FINANCEMENTS DE
BIENS
D'ÉQUIPEMENTS DU
FOYER



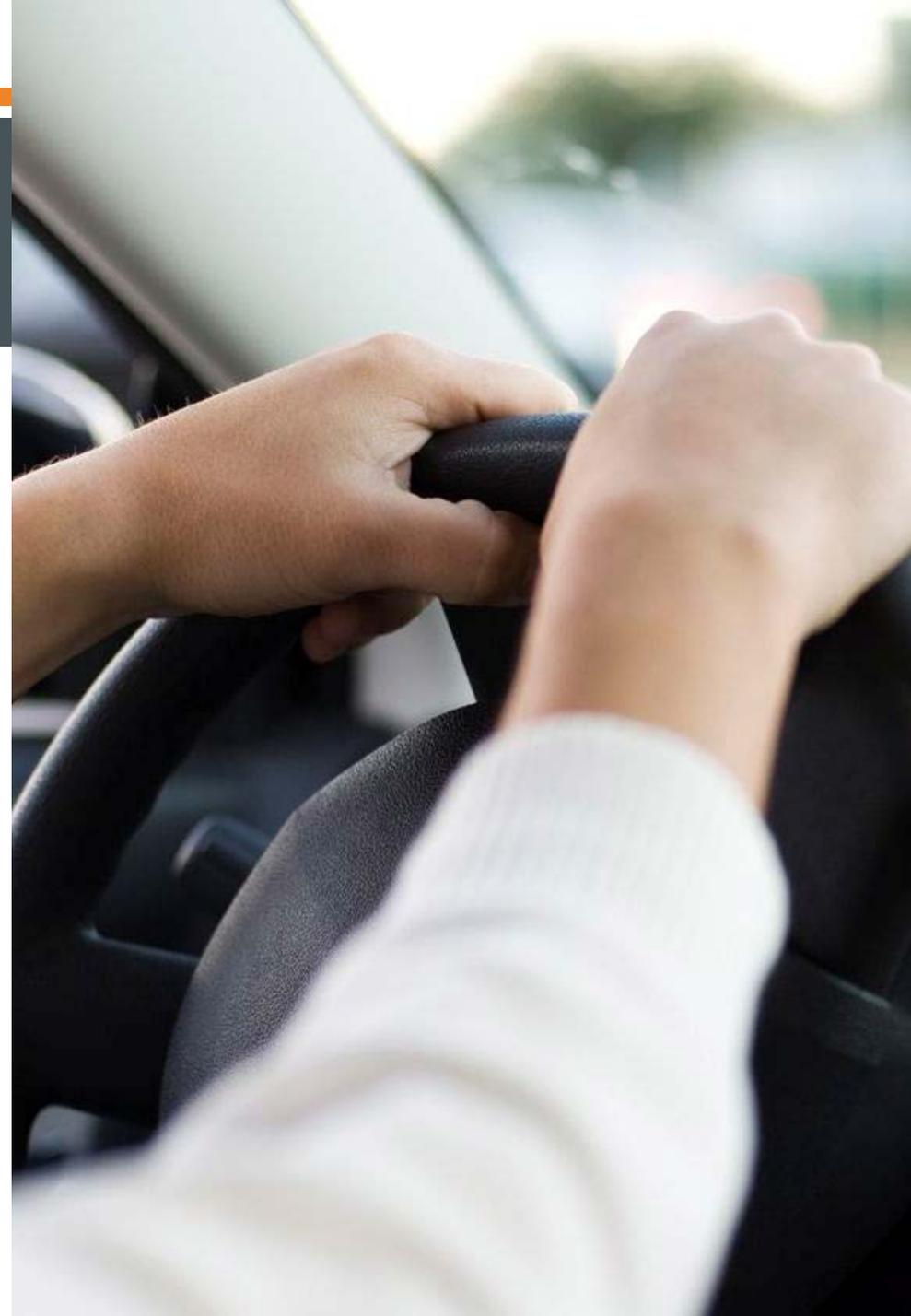
5,6 Mds d'euros financés par crédits affectés en 2023.

-2,4% par rapport à 2022.

La dégradation du secteur s'est accentuée au cours de l'année.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

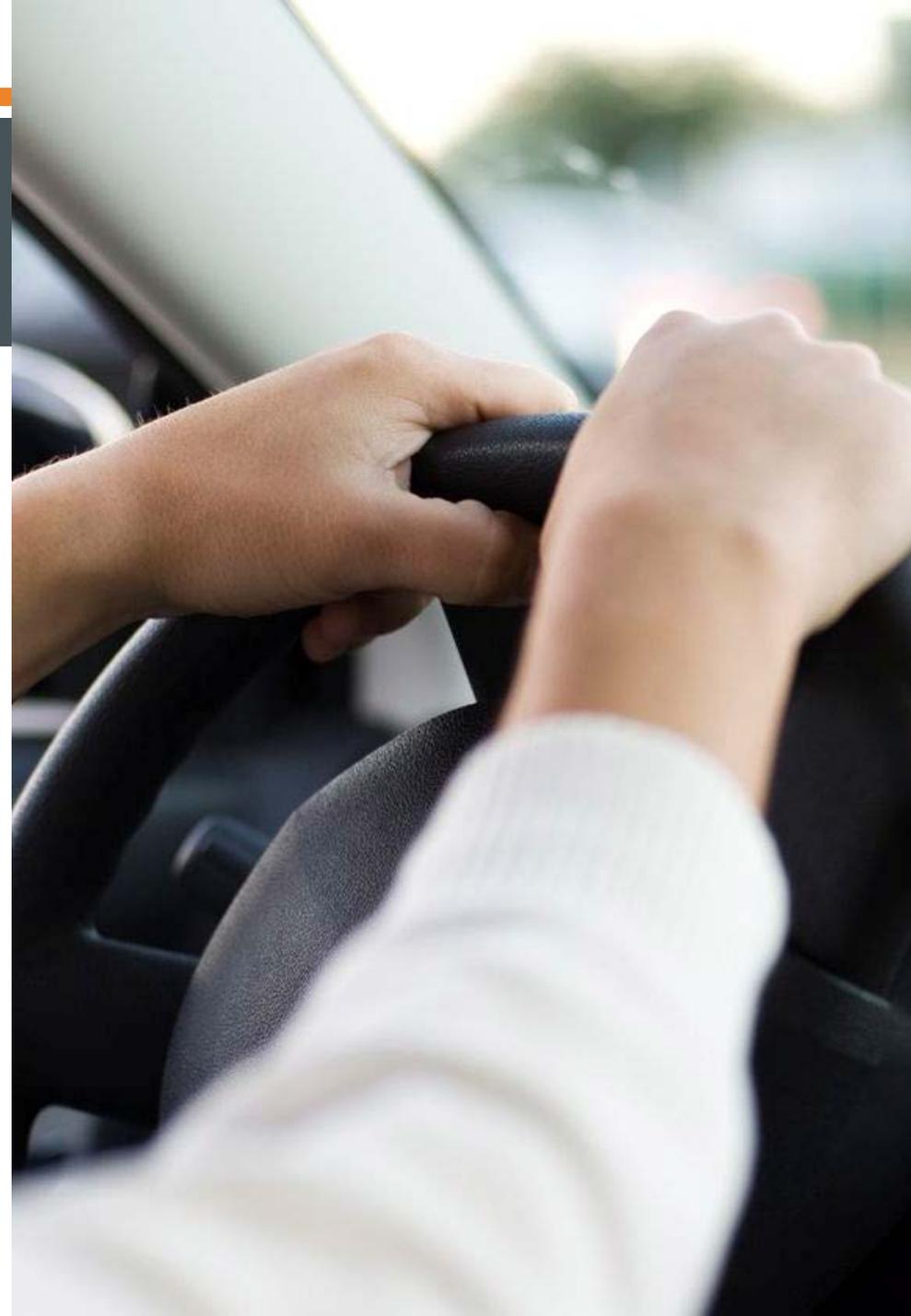
- En 2023, l'ASF a participé activement à la mise en place du leasing (social) électrique
- L'ASF a convaincu les pouvoirs publics d'ouvrir le dispositif à la LOA, qui représente 87% des financements de véhicules neufs de ses adhérents
- Jusqu'à son lancement, les adhérents de l'ASF ont pris une part active à la mise au point du dispositif
- Ils ont été les principaux acteurs de son déploiement



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

2024 : transposition de la nouvelle directive sur le crédit aux consommateurs

- Les États membres ont jusqu'en novembre 2025 pour adopter les mesures de transposition qu'ils appliqueront à partir de novembre 2026
- En France, l'ASF participe aux travaux de Place préalables à l'entrée en vigueur du nouveau cadre
- Vigilance sur la LOA, entrée dans le champ de la directive
 - La LOA est une formule locative. Elle n'a pas le même fonctionnement qu'un crédit classique
 - L'exigence de TAEG ainsi que l'application du plafond de l'usure doivent être adaptées à sa spécificité (risque de valeur résiduelle pris par le prêteur)
- Maintenir un parcours client fluide
 - Les nouvelles exigences d'information et d'analyse de solvabilité ne doivent pas aller à l'encontre d'une demande de plus en plus digitalisée





PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT (PSI) : DES ACTEURS AU SERVICE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Principe



Les PSI sont un ensemble d'acteurs qui proposent des services et conseils en investissement aux particuliers et aux investisseurs. Ils contribuent à orienter l'épargne vers le financement des entreprises, favorisant ainsi leur développement.

46

établissements membres de l'ASF, agréés et supervisés par les autorités (AMF, ACPR).

QUELLE
CONJONCTURE
EN 2024?

OBSERVATOIRE
DES SIGNAUX
FAIBLES



L' OBSERVATOIRE DES SIGNAUX FAIBLES DE L'ASF

- Enquête trimestrielle menée auprès d'un large échantillon d'adhérents sur les tendances constatées dans leur secteur d'activité : crédit à la consommation, affacturage, crédit-bail, cautions et garanties.
- Les signaux faibles sont des indicateurs expérimentaux de la santé économique des particuliers et des entreprises.



OBSERVATOIRE DE SIGNAUX FAIBLES

Stabilisation de la situation des entreprises
et des ménages au 4^e trimestre 2023

JANVIER
2024

Crédit à la consommation : financement des projets des ménages

- La demande se maintient notamment pour les crédits automobile et les crédits de trésorerie.
- Après s'être effritée, la qualité de la demande des particuliers se stabilise.
- Les règles d'octroi de crédit restent resserrées.
- Les premiers impayés ainsi que le nombre de clients inscrits au FICP poursuivent leur augmentation.



Crédit-bail mobilier : financement des investissements des entreprises

- Poursuite de l'augmentation des premiers impayés, des demandes de report de remboursement ou de réaménagement ainsi que des procédures amiables.
- Toutefois la demande de financement est bien orientée.



Les tendances fin 2023

OBSERVATOIRE DE SIGNAUX FAIBLES

Stabilisation de la situation des entreprises
et des ménages au 4^e trimestre 2023

JANVIER
2024

Affecturation : financement de la trésorerie des entreprises

- Les tirages et le nombre de clients sont globalement stables.
- Les délais de paiement s'orientent plutôt à la baisse.



Cautions et garanties : soutien aux crédits d'investissement des entreprises et des ménages

- Pour les entreprises et les professionnels, la situation se stabilise malgré des appels en garantie en hausse.
- Pour les ménages, l'activité de cautionnement immobilier demeure en forte baisse : les appels en garantie se stabilisent à un niveau bas.



RELEVER LES DÉFIS DU MONDE DU TRAVAIL

Quelques minutes pour découvrir un secteur attractif en recherche active de nouveaux talents ?

L'Association française des Sociétés Financières (ASF) vous propose sa web-série dédiée aux métiers du secteur. Découvrez des métiers diversifiés et challengeant, avec un véritable impact sur l'économie réelle.

Saviez-vous que de nombreuses opportunités existent dans le secteur de la finance, notamment par la voie de l'alternance ?

Découvrez la web-série et nos interviews métiers en 2 minutes.



Mon métier en 2 minutes
Charlotte, auditrice clientèle chez BNP Paribas Factor



Mon métier en 2 minutes
Clément, ingénieur commercial chez Franfinance



Mon métier en 2 minutes
Fatna, conseillère en recouvrement chez Cofidis



les métiers du cautionnement
La garantie de crédit en 3 mn



Mon métier en 2 minutes
Marion, Chargée d'études au sein de La Banque Postale Financement



Mon métier en 2 minutes
Julina, Conseillère clientèle au sein de La Banque Postale Financement

- L'ASF pilote la convention collective très dynamique des sociétés financières par un dialogue constructif avec les partenaires sociaux.
- L'ASF a investi fortement en 2023 sur l'attractivité des métiers de la branche notamment auprès des jeunes, dans un marché de l'emploi en tension.

LES ENJEUX EN 2024

POUR LES MÉTIERS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ

- 
- **Financer les projets de transition énergétique de l'économie réelle** : rénovation des logements, véhicules propres, panneaux solaires, équipement des entreprises...
 - **Participer aux efforts de simplification et de libération de l'économie** en étant force de proposition pour nos métiers
 - **Rester au coeur des enjeux européens** : l'ASF contribue aux travaux pour la relance de l'Union des marchés de capitaux et le développement du marché unique

Merci de votre attention

Retrouvez toute l'actualité des métiers de financement spécialisé sur :

Le site : www.asf-france.com



[@Association_ASF](https://twitter.com/Association_ASF)



ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES